

LOIS

LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (rectificatif)

NOR : ETLX1313501Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 mars 2014, édition électronique, texte n° 1, et édition papier :

Article 144, page 5910, 1^{re} colonne :

Au lieu de : « 2° La seconde phrase du troisième alinéa est complétée par les mots : ... »,

Lire : « 2° Le quatrième alinéa est complété par les mots : ... ».

Article 158, page 5916, 1^{re} colonne, au *b* du 1° du I :

Au lieu de : « est remplacée par la référence : “2° du II” ; »,

Lire : « est remplacée par la référence : “2° du III” ; ».